

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Le Pacte de Rome L'Italie et sa Morale

Nous continuons aujourd'hui la publication de la brochure du docteur Marija-Cok, député serbe, paru le 19 juin 1919 pour montrer que la politique de Mussolini se rapproche de celle de M. Orlando, alors Premier Ministre d'Italie.

Mais celui-ci ne parlait pas de guerre, surtout avec la France.
Des amis nous ont écrit pour nous demander à quoi bon cette reproduction et si nous ne ferions pas mieux de l'arrêter, car elle ne peut qu'exalter les passions des fascistes qui sont nombreux en Tunisie.

Nous ne sommes pas de cet avis, aussi nous continuons comme... le nègre de Mac Mahon, pour montrer que l'Italie est bien mal venue de se plaindre, car elle a eu sa large part.

L'Italie avait en outre pris l'engagement de régler « à l'amiable », — toujours dans l'intérêt des bonnes et sincères relations futures entre les deux peuples — sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les questions territoriales en litige. En fait, la façon dont elle comprend ce « règlement à l'amiable » est telle que M. Orlando refuse tout contact avec les représentants officiels de l'Etat yougoslave. Les propositions des Yougoslaves tendant à l'arbitrage ou au plébiscite dans toutes les régions contestées sont simplement jugées par l'Italie, comme « non discutables. » Pourquoi ? Parce qu'elle craint que la vérité ne se fasse ainsi connaître aux yeux de tous, que l'on apprenne enfin, crainte peut-être justifiée, que les pays occupés par les Italiens ne sont pas Italiens, comme ils l'affirment, que les populations de ces régions refusent la « douceur » du régime italien, et qu'elles désirent et attendent avec impatience l'heure où elles seront enfin libérées des bienfaits de la culture que l'Italie vient de répandre parmi elles, au moyen d'arrestations, d'internements, de persécutions et de violences.

Bref, l'Italie agit aujourd'hui d'une manière diamétralement opposée à l'attitude qu'elle s'était engagée à tenir d'après le 7^e point du pacte de Rome. Elle supprime la langue yougoslave auprès des autorités publiques, interdit son emploi dans les écoles, dans les églises, même dans les maisons privées, interdit les signes extérieurs de la nationalité yougoslave et porte de graves atteintes à tous les intérêts yougoslaves, tant moraux qu'économiques. Les soldats yougoslaves, sur le front italien avaient déposé les armes, afin d'accélérer la chute de l'Autriche, mais à condition de ne pas être traités en prisonniers de guerre. Cela avait été accepté par l'Italie, qui cependant les traite aujourd'hui en prisonniers de guerre, aggravant même leur situation justement pour le fait qu'ils sont Yougoslaves. La Yougoslavie a libéré et envoyé en Italie, immédiatement après l'écrasement de l'Autriche-Hongrie, tous les prisonniers de guerre italiens, qui se trouvaient sur son territoire. Malgré d'innombrables sollicitations de la part de la Yougoslavie, l'Italie retient encore aujourd'hui, dans les endroits les plus marécageux et les plus malsains, les citoyens yougoslaves; et pourtant, depuis qu'ils ont cessé d'être citoyens autrichiens pour devenir yougoslaves, ils ne sont plus ses ennemis; elle les traite cependant comme tels en les exposant à tomber malades et à périr misérablement.

Voilà donc en quoi consiste la culture italienne ! Mais les Yougoslaves, qu'ils traitent de barbares, appellent cela, lorsqu'ils parlent franchement, « immoralité ».

L'Italie cherche aujourd'hui à s'excuser et à se retrancher en disant que le pacte de Rome est une convention qui, n'étant pas conclue par le Gouvernement italien, n'a aucune valeur réelle. Pour répondre à cette affirmation, il faut se rappeler comment naquit le pacte de Rome.

Lorsque l'Italie se sentit à l'opposé de sa force politique, c'est-à-dire immédiatement avant son entrée dans la guerre, elle conclut le traité de Londres, dans le-

quel se manifeste tout son impérialisme. Tant que les choses allèrent relativement bien (puisque dans les onze offensives sur l'Isonzo elle fut tout au moins conservatrice ses positions), l'Italie insista fermement pour la réalisation de son programme impérialiste, lequel porte un grave préjudice aux intérêts vitaux de la Yougoslavie. Aussi, une sérieuse tension commença dès ce moment à exister entre les deux peuples. Après « Caporetto » les Italiens se sentirent si isolés et si abattus qu'il se cherchèrent des amis. Ils se rendirent compte surtout qu'il leur était devenu impossible de persévérer dans leur politique impérialiste envers les Yougoslaves, et le discours prononcé par le Président du Conseil italien, M. Orlando, à la séance de la Chambre des Députés du 12 février 1918, est bien l'expression de l'état d'esprit italien au lendemain de « Caporetto ».

« Le but de notre guerre, a dit M. Orlando, est des plus sacrés. Il renferme pour l'Italie un dilemme être ou ne pas être. Par conséquent, rien ne peut nous affaiblir plus que la suspicion portée sur nos buts de guerre, suspicion aussi injuste pour nous que nuisible pour nous et pour les autres et qui consiste à insinuer que notre entrée en guerre fut déterminée non seulement par des raisons indélébiles de notre existence même, mais aussi par des convoitises de domination impérialiste et d'oppression des autres peuples. Au contraire, je proclame ici, en face du Parlement italien, que personne au monde ne peut considérer avec une sympathie plus grande que la nôtre les aspirations des différentes nationalités qui gémissent, à l'heure actuelle, sous l'oppression des nations conquérantes. Si leur cause rencontre une large adhésion et un intérêt mérité, auprès de l'opinion publique de tout pays libre et civilisé, elle trouve en Italie, à cause de notre communauté historique de douleur et d'espoir, des coeurs non moins fervents et solidaires, dans cette Italie où les sentiments de l'injustice objective s'unissent aux souvenirs toujours brûlants de ce que nous-mêmes avons souffert, et de ce que nos frères souffrent encore. »

« Aussi, ne peut-on dire que nous nous bornons simplement à suivre avec une sympathie verbale et une admiration platonique l'effort des nationalités opprimées qui aspirent à la libération, car, depuis près de trois ans, grâce à des sacrifices honteux, et par le sang de milliers et de milliers de nos frères et de nos fils, nous faisons une guerre, qui, si elle a été décidée et si elle est menée pour la défense du droit de notre race et de notre existence, néanmoins une guerre contre un ennemi commun. De même est commun et peut être décisif, l'intérêt qui commence à dissiper l'inexplicable et douloureuse équivoque surgie au sujet de nos buts de guerre. Ces buts, nous les avons ici encore une fois — pour nous-mêmes et pour tous — exposés clairement et loyalement dans l'esprit qui les détermine intimement, comme visant exclusivement à assurer l'intégrité et la défense nationale contre la menace séculaire et implacable d'un Etat ennemi l'Autriche. » D'IVAN MARIJA-COK (à suivre) Député.

L'Union des Intérêts Economiques

Les groupements de commerçants et industriels, désireux de voir les pouvoirs publics continuer la politique de dégrèvement, préconisent la diminution de l'impôt sur les transports qui, par ses effets, sera susceptible de réagir sur toute l'économie nationale.

L'union des intérêts économiques vient d'adopter un vœu concernant la délibération qu'elle avait précédemment prise à ce sujet. Le texte de ce vœu est ainsi conçu :

« Considérant que l'Etat prélève actuellement 32 et demi pour cent sur le prix des billets de voyageurs, 35 pour cent sur celui des places de luxe, 10 pour cent sur les prix des transports des marchandises, 5 pour cent pour certaines de faible valeur; que, en aucun pays, des prélèvements aussi élevés ne sont effectués par l'Etat; qu'avant la guerre le fisc français s'abstenait de tout prélèvement sur les transports de marchandises et ne percevait que 12 pour cent sur les transports

de voyageurs, considérant que cet impôt grève lourdement les transactions en prélevant plus de deux milliards sur l'encaissement des réseaux, soit 14 pour cent de leur recettes; qu'il est antiéconomique d'imposer les transports beaucoup plus lourdement que le commerce de luxe qui l'est déjà beaucoup trop; considérant que le 24 février 1928, M. A Tardieu, alors ministre des Travaux publics, l'avait déclaré à la Chambre des Députés, le Président du Conseil, M. Poincaré, avait reconnu qu'il y aurait lieu, dès le début de la prochaine législature, d'examiner un nouvel aménagement de l'impôt sur les transports et qu'il ajoutait que cet impôt est tout à fait excessif : l'Union des intérêts économiques émet le vœu pressant que le taux de l'impôt sur les transports soit ramené au plus tôt en première étape à 12 pour cent comme avant la guerre pour les voyageurs, à 5 pour cent pour les marchandises actuellement soumises à l'impôt de 10 pour cent et que l'impôt cesse d'être perçu sur les marchandises de faible valeur. »

La situation n'est-elle pas la même ici où l'impôt de 35 pour cent grève lourdement les transports : voyageurs, messageries et petite vitesse. Cela pouvait encore aller avant la crise, mais aujourd'hui cet impôt est bien lourd, aussi serait-il sage de l'abaisser de 14 ou 15 pour cent.

Et le coût de la vie s'en ressentirait certainement.

Echos & Nouvelles

LE VOYAGE DE S. A. LE BEY EN FRANCE

Le voyage de S. A. le Bey se poursuit dans une apothéose digne du souverain, ami de la France.
A vrai dire, nous ne doutions pas de l'accueil chaleureux qui serait fait à S. A. le Bey qui va rentrer ravi et charmé.

Qu'il veuille croire que toute la Tunisie s'est associée aux manifestations de sympathie dont il était l'objet et d'agréer nos vœux d'heureux retour.

Au cours de ce voyage triomphal, le Gouvernement de la République a décorné quelques croix de la Légion d'honneur ou promu, d'autres à des grades supérieurs.

Si Khefili Bouhadjeb a été promu grand-officier de la Légion d'honneur, le général de la Garde et le garde des Sceaux officiers; le général Slim Dziri, le colonel El-Djem et le lieutenant-colonel Salah Haidar ont été nommés chevaliers.

D'autre part, notre ami Younés Hadjoui, directeur du Protocole, est nommé officier de l'Instruction publique.

A tous nos sincères félicitations.

AU PALAIS DE JUSTICE

Mme et M. Fabiani, le très sympathique président de la 5^e Chambre, qui, grâce à un travail acharné a pu désencombrer le rôle de cette Chambre s'embarqueront le 27 courant pour la Corse, où ils passeront quelques semaines de vacances.

Nous nous joignons à la « Tunisie Française » pour leur souhaiter un agréable et reposant séjour dans l'île de Beauté.

DANS LES SOUS-PREFECTURES

Nous avons annoncé la nomination de M. Duthuzo sous-préfet de Tlemcen, à la sous-préfecture de 1^{re} classe de Châteleraul.

Avant son départ, M. Duthuzo a été l'objet de nombreuses manifestations de sympathie, dont nous ne rapporterons que celle-ci, que nous cueillons dans l'« Echo de Tlemcen », car cela nous prendrait trop de place :

« Samedi 28 juin, à 11 heures, un apéritif d'adieu a été offert à M. Duthuzo, sous-préfet, dans la salle des fêtes de la mairie.

« De nombreux discours sont prononcés devant la foule des amis de M. Duthuzo. Le maire parle au nom de la population de Tlemcen et au nom de la Municipalité. Il dit avec quelle facilité, et combien sûrement, tous les coeurs ont été conquis par celui qui, réputé comme administrateur de l'arrondissement de Mascara, venait il y a quatre ans dans notre ville représenter le Gouvernement de la République. Son esprit de justice et d'équité, sa haute compétence professionnelle et sa grande bonté lui ont attiré la sympathie de tous les éléments de la population au nom de laquelle M. Vallée

lui exprime les félicitations cordiales pour un avancement bien mérité et ses regrets que cause son départ.

« Le maire est heureux d'associer à cette manifestation Mme Duthuzo qui a su rendre accueillante à Tlemcen la maison du représentant du Gouvernement.

« M. Abélimé, délégué financier, vice-président du Conseil Supérieur prend la parole au nom des élus de l'arrondissement parmi lesquels M. Duthuzo ne laisse que des amis.

« B. Berne, procureur de la République, représentant les fonctionnaires, dit tout le bien que notre excellent Sous-Préfet a pu leur faire dans la mesure où sa fonction et les règlements le lui ont permis.

« M. le Chef de Bataillon Deschamps, délégué par M. le Colonel, commandant la Subdivision, absent, lit un discours dans lequel est fait l'éloge de M. Duthuzo, adjoint d'intendance et de M. le Sous-Préfet dans ses relations toujours si cordiales avec l'autorité militaire locale.

« Puis c'est le tour de M. Lachachi, conseiller général, qui exprime en peu de mots la reconnaissance des musulmans envers le Sous-Préfet qui s'en va.

« Et enfin, celui de M. Calvo, vice-consul honoraire d'Espagne, qui sait dire en termes heureux l'excellence des relations qu'il a toujours entretenues avec le représentant du Gouvernement à Tlemcen.

« M. Duthuzo, visiblement ému, remercie successivement les différents orateurs avec l'élévation de pensée et la délicatesse de sentiments qui caractérisent le fond de sa nature.

« Dans sa nouvelle résidence il emporte le souvenir impérissable de ses amis et de la ville de Tlemcen à la prospérité de laquelle il a collaboré avec l'édilité qui l'administre. »

MARIAGE

Nous apprenons avec un vif plaisir le prochain mariage de M. Jean-Charles Cuénot, colon à Bir-M'Cherga, avec Mlle Mary Bugnon de Lausanne.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'Eglise de Marthèrey en cette ville, le 2 août 1930.

M. Charles Cuénot est le second fils de l'éminent oculiste, praticien universellement connu et estimé.

En cette heureuse circonstance, nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur, et au docteur et à Mme Cuénot nos sincères félicitations.

LA POSTE DE SAINT-GERMAIN

Après une bien longue attente, les habitants de Saint-Germain vont enfin avoir leur bureau de poste, ce n'est qu'un demi succès, car il est question de ne créer qu'un petit établissement de facteur-receveur. L'agglomération a, cependant, une autre importance que certains patelinats qui sont dotés d'une recette.

C'est toujours la même erreur initiale. On prévoit trop petit, puis on est débordé et, comme on ne peut plus déplacer le personnel en fonction, on continue à faire assurer le service avec des moyens insuffisants.

Allons, M. le Directeur de l'Office, il est temps encore de ne pas faire les choses à moitié, au moins à Saint-Germain. N'est-il vraiment pas possible de traiter cette agglomération sur le même pied que Carthage; la population vous en serait reconnaissante, et vous verriez affluer les abonnements téléphoniques en même temps que les recettes diverses.

LES PASSAGES A NIVEAU DANGEREUX

Au Maroc, ils en ont aussi, et longtemps les doléances du public restèrent vaines.
Mais, un jour, la famille d'un des victimes, M. Leprêtre, saisit le Tribunal de Fez qui, à la suite d'enquête, et contre enquête, vient de rendre son jugement qui condamne la Compagnie franco-espagnole du Tanger-Fez à payer 85.000 francs de dommages-intérêts.

Avis donc aux Travaux Publics qui si longtemps, eux aussi, sont restés sourds aux doléances du public.

Si les familles des victimes assignaient, ce seraient des centaines de mille francs que le Gouvernement tunisien aurait à payer.

MAGASIN GENERAL

Lundi, jour de liesse, a été consacré aux fêtes populaires du 14 juillet.

Cette année, le Magasin Général, de Tunis, avait magistralement préparé en silence une série d'attractions intéressantes, que tout le monde a pu apprécier.

L'embrassement général des arcades, voilà bien du vrai goût français.

Aussi le lendemain, dès huit heures, on s'accrasait devant le Magasin Général pour obtenir un billet de loterie gratuit.

Songez que 25 francs d'achat donnent droit à la répartition de cadeaux de valeur, dont Un Salon Moderne confortable (fabrication « A l'Iris »), objet de toutes les convoitises !!!

Grand Hôtel du Casino
HAMMAM-LIF
DEJEUNERS — DINERS
On danse

LA LIGNE DE TEBESSA

Le Sénat a fini par se décider à voter le projet de loi autorisant la construction de l'exploitation d'une ligne à voie métrique de Tébessa à la frontière tunisienne par Le Kouif.

Et il y a un an déjà que cette ligne est construite !

Maintenant rien ne s'oppose plus à son exploitation, aussi nous espérons que d'ici quelques jours les trains vont rouler sur cette nouvelle liaison algéro-tunisienne.

DE LA PLUIE EN TUNISIE EN JUILLET ?

Il y a des années et des années que cela ne s'était vu, mais l'éminent météorologue, M. Alfred Jouan, dans sa revue le « Campagne », du mois de juillet, nous l'avait annoncée :

« En AFRIQUE DU NORD, le mois de juillet est calme, sec et chaud, avec temps lourds occasionnés par le sirocco avec 2 ou 3 journées de pluie chaude en première décade de juillet; puis c'est la sécheresse et le chaleur torride que l'on doit escompter pour le reste du mois, sauf quelques variations barométriques de faible amplitude occasionnant des orages locaux, généralement secs. — Alfred Jouan. »

Nous voilà donc prévenus, jusqu'à la fin du mois c'est la sécheresse et la chaleur.

Nous ne nous en apercevons que trop.

COMPAGNIE P.-L.-M. : BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE A PRIX REDUITS.

Il est délivré à l'Agence P.-L.-M. de l'Afrique du Nord, 3, rue Dumont d'Urville à Alger, pour toutes les gares des grands réseaux français, des billets d'aller et retour de famille, en toutes classes, à prix réduits.

VIENT DE PARAITRE : MON REVE

par Robert Goueste, roman très intéressant dont nous recommandons la lecture.

On le trouve chez tous les libraires ou chez l'éditeur Eugène Figuière, 17, rue Campagne-Première, Paris. — Prix franco : 13 fr. 50.

Les Femmes De 50 Ans Peuvent Maintenant N'en Paraître que 30



Surprenante Recette de Beauté

du Dr. Karl Stejskal, Professeur à la Faculté de Médecine de Vienne et éminent spécialiste de la peau.

« Le Professeur Dr. Stejskal déclare : « La Crème Tokalon, aliment pour la peau, nourrit votre peau à l'endroit même où elle est appliquée. La crème fraîche et l'huile d'olive précigrées, le jaune d'œuf et les extraits végétaux émulsionnés que contient la Crème Tokalon sont rapidement absorbés par la peau et transformés en cellules et tissus vivants ».

100.000 FRANCS DE GARANTIE

CES BONS MARSEILLAIS,

EXAGERENT

Loin de revenir sur l'insensée taxe de séjour qui leur cause tant de préjudice, les voilà qu'ils ont obtenu son maintien pendant 40 années pour entreprendre des travaux hydrauliques !
Aussi qu'arrive-t-il ?
Les voyageurs, sitôt débarqués du bateau s'empressent de filer par le plus prochain train.
Qui y perd ?
Tout le commerce.

NECROLOGIE

M^r Binhas, celui qui, pendant si longtemps fut le collaborateur dévoué de notre ami le sénateur Gallini, est mort, enlevé en quelques heures par une congestion cérébrale.

Nous nous inclinons devant sa tombe, et prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Nous apprenons avec peine le décès à Vichy de Mme Bérard, née Inversin, la noble compagne de M. Bérard, ancien directeur d'école à Tunis, où il ne compte que des amis.

En cette douloureuse circonstance, nous prions M. Bérard et toutes les familles atteintes par ce deuil cruel d'agréer nos sincères condoléances.

BREVET TUNISIEN N° 3860

La Société anonyme pour la fabrication des tapis à points noués « SAF-TAN » propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3660, du 18 septembre 1928, relatif à : « Perfectionnements aux métiers à tisser mécaniques pour la fabrication des tapis à points noués », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

Administration des Habous

AVIS D'ADJUDICATION

La direction des Habous informe le public qu'elle mettra en adjudication le 12 août prochain, à 9 heures du matin, la fourniture des bois de pichpin suivants :

- 1° 64 poutres de 7 m. 50 x 0,20 x 0,30;
- 2° 128 poutres de 1 m. 20 x 0,20 x 0,60;
- 3° 260 M2 planches de 30 m/m d'épaisseur.

Les personnes désirant prendre part à cette adjudication pourront consulter le cahier des charges de cette fourniture à la Direction des Habous (Bureau des Bâtiments), 55, rue de l'Eglise à Tunis, tous les jours de 8 heures à midi, sauf le vendredi et les jours fériés.

Le délai de livraison sera fixé à cinquante jours.

Le Directeur des Habous : **ALI SARKAT.**

BREVET TUNISIEN N° 3300

M. Enrico Garda, ingénieur à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3300, du 5 octobre 1925, relatif à : « dispositif pour empêcher la production de chocs dans les véhicules », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

BREVET TUNISIEN N° 2044

La Société Lefranc et Cie, à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 2044 du 9 octobre 1922, relatif à : « Procédé de production de l'acide butyrique et des acides de la série grasse », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.



BREVET TUNISIEN N° 1947

La Société Italo-Américana Pel Petrolio à Gènes, (Italie) propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 1947, du 21 novembre 1921, relatif à : « Capsule de sûreté pour la clôture hermétique des récipients en tôle pour benzine, pétrole et autres liquides inflammables », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de

licences pour l'exploitation du dit brevet. Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20, Rue de Russie.

ANIS BERGER

Glaude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé
DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches
TUNIS

Eaucourante Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante

Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer
Jardin — Terrasse — Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

Compagnie Algérienne

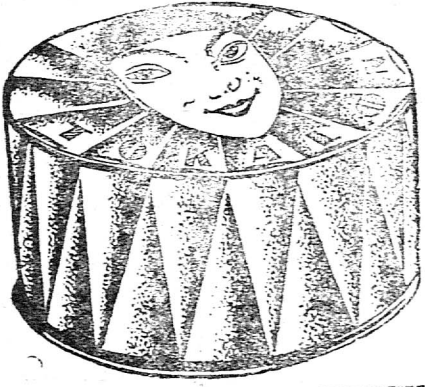
Société Anonyme fondée en 1857
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 89.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Compte de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Commerce
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc
EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
CORRESPONDANTS
DANS LE MONDE ENTIER

Pourquoi j'emploie La Poudre Tokalon A La MOUSSE de CRÈME



Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé avec la poudre aérée la plus fine.



KORBOUS, Station Thermale
15 NOVEMBRE 15 MAI

Renseignements, brochures, dépliants, tarifs : 11, avenue Roustan, Tunis.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Une adresse précieuse...

AUX GALERIES AMILCAR

6, Rue Amilcar (derrière le Magasin Général) Tél. 52.73

Grand arrivage par chaque courrier des dernières nouveautés à un prix défiant toute concurrence.

Spécialités de Tissus, Soieries, Blanc, Layette, Ameublement, Bonneterie hommes et dames.

NOTRE DEVISE : De la marchandise de 1^{er} choix au meilleur marché.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Soussa, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebbas Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

POT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1024
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial — « ASSURANCES » (35^e ANNÉE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS.**

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Restaurant du Japon

G. FIORINI Propriétaire
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

MAGASIN GENERAL
TUNIS

QUELQUES OCCASIONS

- PEIGNOIR lainette, toutes teintes. OCCASION. 19 Fr.
- ROBE crétonne (affaire), toutes teintes. OCCASION. 23 Fr. 50
- ROBE voile (affaire), toutes teintes. OCCASION. 40 Fr.
- ROBE de plage (affaire), toile unie. OCCASION. 55 Fr.
- TABLIER pour dames crétonne fantaisie. OCCASION. 6 Fr.
- TABLIER pour dames, forme chasuble jupe en forme. OCCASION. 12 Fr. 50
- CHATEAU forme cloche paille fantaisie. OCCASION. 5 Fr.

TOUT ACHAT DE 25 FRANCS

DONNE DROIT à UN BILLET de NOTRE TOMBOLA GRATUITE
TENTEZ votre CHANCE
Achetez pour **25 fr.**
LOTS DE VALEUR EXPOSES EN VITRINE

Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cu nod — 1^{er} Clinique fondée en Tunisie en 1883 rue 1. Zarkoun — Tunisie

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angletterre et 17, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brame Frères et Cie Prop.

Artificiers — Ancienne maison Pionessa Pere A et Fils, Louis Pionessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MESSAT

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 10 millions de Francs entièrement versés
TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS
COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Téléph. 1.474

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe avec les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
Siège Social : 2 rue Pillet-Villi et 47, rue Laffitte — PARIS
S'adresser pour tous renseignements chez
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.70

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.